

Migration piscicole dans le système fluvial Rhin-Aar

Un projet à long terme de l'EAWAG, l'Institut de Recherche de l'Eau du Domaine des EPF, en collaboration avec l'Office fédéral de l'environnement et les services cantonaux de la pêche.

A propos du projet : Pourquoi, où, jusqu'où et quand les poissons de nos rivières migrent-ils ? Comment le changement climatique, avec l'augmentation des températures de l'eau, affecte-t-il les schémas de déplacement ? Dans quelle mesure les barrières artificielles telles que les barrages et les digues entravent-elles la liberté de mouvement ? Nous nous penchons sur ces questions en suivant les mouvements de diverses espèces de poissons (voir fig. 1). Pour ce faire, nous installons environ 200 récepteurs acoustiques dans le système fluvial Rhin-Aar (également dans la Reuss, la Limmat, la Thur et la Sarine) et équipons plusieurs centaines de poissons d'émetteurs acoustiques. Lorsque les poissons nagent devant les récepteurs, un signal audio codé est enregistré et chaque poisson peut être identifié individuellement.

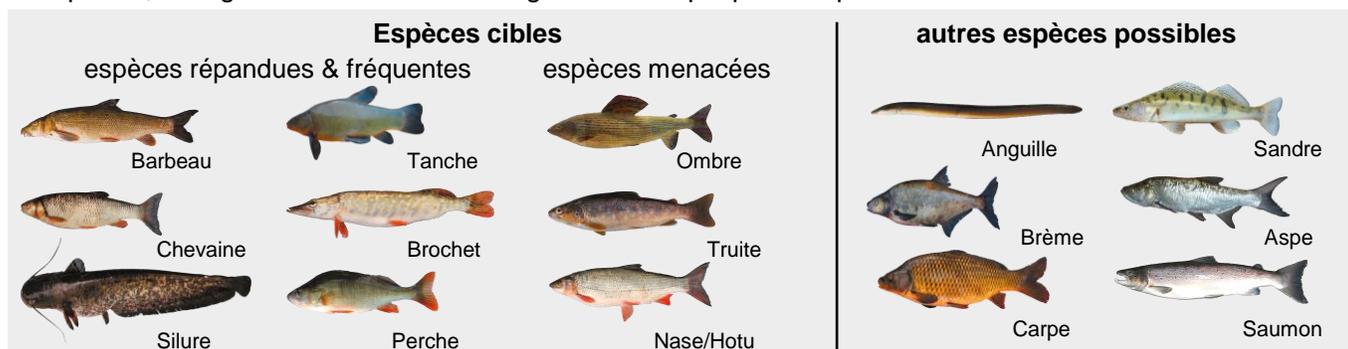


Figure 1 : Au cours des deux prochaines années, plus de 1000 poissons des espèces cibles indigènes mentionnées (éventuellement d'autres espèces ; remarque : l'aspe et le sandre ne sont pas indigènes) seront équipés d'émetteurs dans le système fluvial Rhin-Aar.

Que fait-on avec le poisson ? Nous implantons dans la cavité abdominale du poisson un émetteur acoustique et une balise PIT (voir fig. 2). En externe, nous plaçons une étiquette « T-bar » pour l'identification. Nous prélevons également un petit échantillon de tissu pour une étude génétique (plus d'informations à ce sujet dans la prochaine Newsletter FIBER). Puis, nous relâchons les poissons. Ils se remettent rapidement de ces interventions et retrouvent ensuite leur comportement naturel.

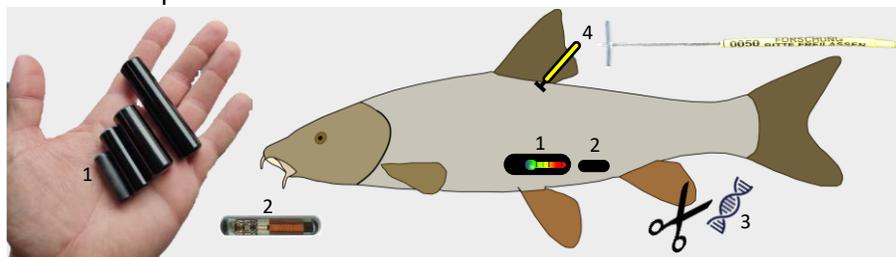


Figure 2 : (1) Les balises acoustiques (avec capteur de température) sont de tailles différentes (23-80mm), en fonction de la taille du poisson. (2) Balise PIT (23mm, localisation supplémentaire du poisson) ; (3) échantillon de tissu ; (4) étiquette T-bar (avec ID à 4 chiffres).

Que faire lorsqu'un poisson est capturé ? Nous dépendons de l'aide des pêcheurs et des pêcheuses et nous les remercions d'ores et déjà de leur collaboration ! Si le poisson est marqué de manière externe par une étiquette T-bar, nous serions très heureux que vous le relâchiez sur le lieu de capture et que vous nous communiquiez le numéro de Tag (numéro à 4 chiffres), l'heure, le lieu, l'espèce (et éventuellement une photo) aux coordonnées ci-dessous. **Le relâcher est autorisé sur décision individuelle si le poisson n'est pas blessé !** Si les émetteurs ne sont trouvés qu'au moment de la préparation du poisson, nous vous prions de nous envoyer les émetteurs (ainsi que la date, le lieu, l'espèce et, si possible, une photo). Nous vous rembourserons bien entendu les frais. Pour chaque déclaration et renvoi, vous participez à un tirage au sort annuel avec de superbes prix et recevez rapidement des informations sur votre poisson. À la fin de l'année, nous analysons toutes les données relatives aux poissons capturés. **Nous partageons ensuite ces données avec toutes les personnes concernées. Vous pouvez ainsi suivre avec précision le parcours de votre poisson !**

Contact

Sara Süess & Nadja Christen
Téléphone +41 58 765 2201

Adresse postale

Seestrasse 79
CH-6047 Kastanienbaum

E-Mail

fischwanderung@eawag.ch

